

Objet : Perturbation majeure des services numériques – ENT, Pronote et messagerie

Madame, Monsieur,

Une cyberattaque d'ampleur nationale affecte depuis cet été les services numériques de l'Éducation nationale. L'académie de Toulouse est particulièrement touchée, avec des conséquences variables selon les établissements scolaires.

Le collège André Abbal fait partie des établissements actuellement les plus impactés.

À ce jour, l'accès à Pronote est indisponible pour les comptes Parents et les services de l'ENT sont très fortement perturbés. Certains élèves peuvent encore parvenir à se connecter à l'ENT ou à Pronote, mais les informations qui y figurent peuvent être incomplètes ou non actualisées et ne doivent donc pas être considérées comme fiables.

Aucun vol ni aucune compromission des données personnelles concernant les élèves ou leurs familles n'a été constaté ; les perturbations portent sur l'accès et le fonctionnement des services numériques.

Nous attirons également votre attention sur le fait que ni la direction ni les personnels du collège n'ont actuellement accès à leur messagerie électronique professionnelle ainsi qu'aux autres moyens habituels de communication numérique. Nous ne sommes donc pas en mesure de consulter les courriels qui nous sont adressés ni, par conséquent, d'y répondre.

Cette situation est totalement indépendante de l'établissement et les équipes techniques académiques et nationales compétentes sont mobilisées pour permettre un rétablissement des services. À ce stade, nous ne disposons pas d'un calendrier suffisamment fiable pour vous communiquer une date précise de retour à la normale.

Dans ce contexte particulièrement contraint, l'ensemble des personnels se mobilise et déploie beaucoup d'énergie pour que ces dysfonctionnements affectent le moins possible le quotidien et la scolarité des élèves. Cette situation complique néanmoins considérablement le travail de la direction et des différents services, privés de nombreux outils devenus indispensables au fonctionnement quotidien de l'établissement.

En cas de nécessité ou d'urgence, nous vous invitons donc à privilégier le téléphone ou, si besoin, à vous présenter directement à l'accueil du collège pour solliciter un rendez-vous ou déposer un courrier.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience face à cette situation exceptionnelle, et nous vous tiendrons informés dès que les conditions techniques nous permettront de le faire.

La direction du collège André Abbal